

### INSIGNE des Stalags 1A et 1B



Des insignes du modèle ci-dessus sont en vente au secrétariat de l'Amicale au prix de 30 francs (joindre 10 francs pour l'envoi)

# Toujours là

Bulletin Mensuel de l'Amicale Nationale des Stalags I A et I B

Rédaction  
Administration  
68, Chaussée-d'Antin  
3<sup>e</sup> Année. Numéro 5  
Septembre 1947

## TRIBUNE LIBRE

### Les S. T. O. en Allemagne

Il pourra paraître anormal ou tout au moins curieux de voir un P.G. s'appliquer à retracer ce que furent les S.T.O. en Allemagne.

Il faut avoir le courage de dire ce que l'on pense et de dire ce que l'on a vu. Puissent ces quelques lignes tomber sous les yeux de nombreux Gefangs et, s'ils font un retour en arrière, je crois qu'un bon nombre sera de mon avis.

Oh oui, je le sais. Les S.T.O. !! la relève !! les volontaires !! D'autres se sont cachés et ont pris le maquis et, les armes à la main, ont fait de la résistance. Reportons-nous à l'époque où, en France, il nous semblait (à nous qui ne pouvions que voir cela par la pensée, puisque nous n'étions pas sur le sol de la patrie, à cette époque) que l'idée de la relève pouvait faire surgir des bonnes volontés sincères. On sait aujourd'hui que c'était une vaste foutaise, mais il était compréhensible et explicable qu'à l'époque une quantité de jeunes sincères et idéalistes aient cru, vraiment, à la relève.

Là n'est pas la question. Ils sont partis. Ils sont arrivés en Allemagne. Quelques salauds (il y en a eu, même parmi nous) collaborèrent. Qu'a fait la grosse masse des S.T.O. ? Je dis qu'elle a vite compris. Et, qui plus est, qu'elle ne s'est pas laissée prendre au piège.

Accueillis par nous, avides de nouvelles, nous nous sommes mêlés à eux. C'était tellement humain, ce rapprochement entre êtres de même race, alors que nous étions contraints de couder une babylone d'individus, tous trop loin de notre raison latine. Mais, trop de différends nous séparaient... L'âge, nos raisons trop diverses d'être réunis, et surtout nos réactions totalement différentes. Après trois, quatre ans de captivité, même plus ou moins libre, le P.G. était enraciné dans son état, quelques mois de plus ou de moins, il n'en était plus à cela près. Il était fataliste, trop, peut-être, il

s'embourbait dans son demi-sommeil, et attendait patiemment le moment d'en sortir, la routine était prise, la force de l'habitude l'avait ensorcelé. Il continuait son petit train-train, sans écart, un peu méthodiquement, un peu apathiquement.

Quelle opposition avec le jeune S. T. O. tout rempli encore des querelles encore fraîches, des réactions diverses des Français qu'il venait de quitter, de sa vie de semi-liberté qu'il avait à partager avec l'occupant, aigri du tour de cochon qu'on venait de lui jouer. Sa jeunesse appelait son dynamisme à se révolter, et il le fit.

Le hasard des circonstances, un rapprochement professionnel et surtout un devoir de faire survivre une activité théâtrale me rapprochèrent des S.T.O. Vingt-cinq acteurs à Insterburg pour le théâtre : trois P. G., le reste S.T.O.

Je les ai vus à l'œuvre et je le dis hautement... ils ont mené le bon combat, ne se sont jamais laissés décourager. Avec hargne, mordant, voire même désinvolture, ils se sont moqués des Chleuh, les ont pillés, joués, volés, les ont sabotés. La Gestapo les a tenus en respect et craignait bien plus les S.T.O. que les P.G., mêmes transformés. Ils ont assumé de lourdes tâches, alors que les P.G. avaient déjà les moins mauvaises places, et, toujours jeunes, ont fait état d'un tel dynamisme qu'ils nous donnaient courage.

Tracassés, triturés par la Gestapo, ils ne se sont pas vendus, après quatre semaines de camp de concentration, ils se sont merveilleusement soutenus, et des réserves pieusement cachées attendaient que les malchanceux reviennent.

Ils ont refusé le travail ; malgré les gifles qui pleuvaient, ils ont saboté le travail.

Pour dix R.M., ils ont saoulé des Chleuh pour les faire insulter Hitler. Se moquant de la valeur de la monnaie allemande, ils déchirèrent leur « Gelt-papier » sous les yeux des civils chleuh. Plus favorisés parfois pour voler, ils ont, pour la plupart, donné

et non vendu leur butin. Ils ont toujours eu confiance en la victoire, et, toujours gais et heureux, ont donné une impression de jeunesse, de vie et de continuité.

Un peu difficiles à comprendre pour certains, avec leur désinvolte attitude, ils ont eu la joie de vivre les derniers mois de la captivité d'une façon moins passive que la majorité des P.G. On les a mis un peu à l'écart au retour. C'est, bien entendu, ceux qui ne les ont pas vus à l'œuvre qui en ont décidé ainsi. Ont-ils tellement rouspété ? Roulés une première fois, ils y étaient habitués, et, en bons Français, ont pris ça du bon côté.

Les zazous actuels, les cancre merdeux enrichis par le marché noir et qui ne foutent rien de leurs dix doigts, les freluquets qui se cachent derrière une vague fonction publique pour se démerder et jouer aux durs, les récepteurs bourrés aux as des parachutages viennent de je ne sais où (et je ne veux pas le savoir), mais pas des S.T.O.

J. SORLIN.  
13.912/I A.

## CRITIQUES

De violentes critiques ont été adressées à la rédaction de « Toujours là », relatives à sa parution et à ses articles. En toute loyauté, nous devons reconnaître qu'elles sont justifiées sans toutefois oublier d'évoquer les circonstances atténuantes.

Pour sa parution, « Toujours là » est maintenant mensuel, sauf cas de force majeure, tel le manque de papier. Il est imprimé désormais par les soins de l'U.N.A.C. et sous une forme unique pour toutes les Amicales. Vous avez d'ailleurs pu le constater lors de la sortie des derniers numéros.

Pour ses articles, nous abordons ici un point épineux. Beaucoup de nos camarades croient que ceux-ci sont l'apanage d'un petit comité. Bien au contraire, « Toujours là » est le lien entre tous les camarades de Prusse-Orientale et chacun doit y collaborer dans la mesure de ses possibilités. Envoyez-nous des articles, des histoires, des contes, des nouvelles. Nous serons heureux de les insérer.

Nous avons prévu une page entière pour la Vie des Amicales de province. Bien rares sont celles qui en profitent. Combien de lettres nous devons écrire pour obtenir les comptes rendus d'assemblées générales ! N'attendez pas que nous les réclamions, envoyez-les aussitôt que celles-ci sont terminées et même annoncez-les à l'avance afin que nos camarades soient avertis suffisamment à temps pour pouvoir y assister.

C'est à chacun qu'il appartient de rendre notre journal vivant. D'autre part, n'oubliez pas de le diffuser autour de vous. Faites-le connaître ; beaucoup de camarades ne le lisent pas encore. Faites des abonnements.

Nous attendons avec impatience vos articles. Quels sont les camarades de l'Amicale qui vont commencer ? La compétition est ouverte. Avis aux amateurs !

J. DEMANGE.

## Il faut tout prévoir



Beaucoup de Gefangs (de la dernière) se sont trouvés pris au dépourvu lors de leur arrivée dans une des magnifiques et si modernes fermes de Prusse. Parfois, évidemment, l'apprentissage du métier de « Bauer » fut un peu... délicat. Mais enfin tous s'y sont mis, et la photo de notre envoyé spécial Tournier, que nous avons publiée dans notre dernier numéro, en était un exemple probant.

Nous avons donc pensé qu'il fallait éviter le retour de pareilles erreurs. Comme la lecture des quotidiens nous offre, à ce sujet, toutes les espérances, nous nous permettons de vous donner quelques conseils qui seront très utiles lors de la prochaine, à vous ou à vos fils.

Nous avons demandé à notre camarade Tournier de bien vouloir, avec son talent habituel, illustrer ces conseils. Nous en publierons un chaque mois, et vous trouverez le premier en deuxième page.

## ...à une lettre

de travail, sans compter les soucis et l'inquiétude sur le sort de son mari.

Elle a reporté sur ses enfants toute l'amitié, toute la tendresse qu'elle réservait avant à son mari.

Et malgré cela, tu ne fus jamais oublié puisqu'elle a bien pris soin d'entretenir dans l'esprit des petits l'amour et le respect du père.

Ces enfants, évidemment, furent élevés un peu librement, mais le moyen de faire autrement ?

Et, lorsque tu es rentré, une fois les effusions passées, le heurt tant redouté et inévitable s'est produit.

La maman que tu considérais presque comme un enfant en 1939, aujourd'hui consciente de sa valeur, n'entend plus obéir mais traiter d'égal à égal. C'est chose d'ailleurs très logique et reconnue puisque les femmes ont le droit de voter. Suggère une idée, donne un conseil, mais ne commande plus. Crois-moi, bien au contraire et malgré les apparences, ces conseils sont attendus.

Pour les enfants, le problème est plus grave. Mais là aussi, crois-moi, essaye surtout de te dominer. Emploie la douceur qui, là aussi, agit souvent beaucoup mieux. Remarque que pas mal de femmes de prisonniers se plaignent aussi de la métamorphose de leur mari, si gentil avant guerre, en un paquet de nerfs. La dure vie actuelle porte la plus grande part de responsabilité et il est compréhensible qu'à voir les événements, la lassitude nous prenne tous. Comme là-bas, on en a marre.

Mais si, justement, nous voulons nous serrer les coudes et agir tous ensemble, là nous nous en sortirons. Et nous ne le pouvons que réunis au sein de nos Amicales.

Voilà pourquoi nous bataillons pour grouper tous les ex-P.G. Le jour pas très lointain où la situation s'éclaircira enfin, tu verras la lassitude morale te quitter et, courageux comme tu as été pendant cinq ans, tu verras reflourir dans ton foyer, de nouveau uni, la joie pour toi et les tiens.

Le P.G. de service.

## Réponse...

Enfin, tu as répondu à mes précédentes lettres.

Tu as consenti à sortir pour quelques instants de ton long silence.

Les excuses que tu invoques, mais ce sont celles que je te donnais déjà au mois de juin. Tu mets aussi en avant ta lassitude et surtout ton foyer qui lui, ne semble pas jouir de la paix d'avant guerre. Et là-dessus, tu accuses, tu accuses... Le marché noir, les collaborateurs, les restrictions, la cherté de la vie, l'égoïsme, les impôts, le gouvernement, le manque de morale de tous, etc... et j'en passe, et des meilleurs.

Mais veux-tu que nous fassions un examen de conscience ce que, plus précisément, les navigateurs appellent faire le point ? Pendant cinq ans tu as connu une vie très spéciale, sans ironie, mais l'homme n'est pas fait pour vivre isolé comme souvent tu as été, dans une ferme perdue en Prusse orientale. Tu t'es replié sur toi-même. Tu étais des jours entiers sans prononcer une parole à part le peu d'allemand que tu as appris à baragouiner.

Puis, sans transition, tu as retrouvé une vie normale, la vie des civilisés. Tu as dû brusquement changer tes habitudes, te gêner, mais oui, car la vie en commun, même au foyer, comporte quelques égards pour les co-habitants.

Si tu as changé physiquement, ton visage est un peu ridé, tes cheveux ont blanchi, il en est de même au point de vue moral. Regarde comme tu es nerveux, un rien te fait sursau-

ter. Les cris et les rires de tes enfants, souvent, te portent sur les nerfs.

Oh ! je sais bien la faute ne t'en incombe pas. Mais à ceux que tu as retrouvés non plus.

Avant guerre, ta femme se reposait sur toi pour bien des choses. En 1939, brusquement, elle s'est trouvée seule à diriger le foyer, obligée à prendre toutes les responsabilités. Et nous devons reconnaître que cela ne marchait pas plus mal. Elle devait subvenir à l'entretien de tous et aussi trouver tout ce qui était nécessaire à cet entretien. Dans certains cas aussi, faire marcher la ferme, la boutique ou l'atelier. Donc deux fois plus

## HOMMAGE A NOS MORTS

Nous sommes heureux de relever dans l'Anthologie des Poètes Français, qui vient de paraître, la signature de notre camarade Pierre Hebert, directeur de la revue « Le Parthenon » et membre du comité directeur de la Société des Poètes français. Nous extrayons de cette anthologie le poème suivant :

### NOUS VOUS AVONS LAISSES

A ceux qui sont morts en exil  
Nous vous avons laissés  
Dans les grands cimetières froids sous vos croix blanches  
Dans les petits cimetières de campagne  
Tertres sous les vergers.

Votre jeunesse est morte,  
Et la terre d'exil vient peser sur vos faces,  
Meurtroit vos lèvres et vos yeux.  
Pouvez-vous rêver encore ?

Les racines des arbres cheminent jusqu'à vous.  
Mais pouvez-vous rêver encore dans les feuilles ?  
Voyez-vous l'horizon qui forge les couchants ?  
Voyez-vous les soleils qui marchent vers la France ?

Quand vous étiez debout, vous regardiez là-bas  
A travers le réseau hideux des barbelés,

Vous regardiez, les mains crispées et le front las,  
Epuisés du désir de dissoudre l'espace.

Et maintenant vous êtes morts, l'espoir est mort  
Dans vos cœurs, dans vos chairs, dans le fond de vos yeux,  
Nous avons rassemblé vos pauvres corps.  
Mais vous dormez au creux des fosses sans repos.

Nous vous avons laissés  
Dans les grands cimetières froids sous vos croix blanches  
Dans les petits cimetières de campagne.  
Vous êtes seuls. Nos pas ont fui, qui vous berçaient encore...

Mais les arbres, les croix et la terre elle-même  
Sont imprégnés de nous, sont marqués de nos ongles  
Nos pas lourds ont sculpté leurs traces dans la glaise  
Et nos cœurs

Ont laissé sur vos cœurs des flammes qui les veillent.  
Pierre HEBERT. 49.905-I B.

## Nous avons butiné pour vous

### Précisions

Du Figaro du 1-8-47 :  
Le budget 1947 atteindra 650 milliards avec un déficit de 50 milliards selon M. Pineau, de 35 milliards selon M. Barangé et 6 à 10 milliards selon M. Schuman.

Evidemment, nous ne sommes plus à cela près, surtout que la France est le pays de la netteté et de l'ouvrage bien fait.

De Samedi-Soir du 23-8-47 :  
Le conseil d'administration de Coney-Island, la grande plage populaire des New-Yorkais, a décidé de rétablir la fête annuelle dite du mardi gras, qui avait été supprimée pendant la guerre. Il a fixé la date du prochain mardi gras au dimanche 6 septembre.

C'est pas plus bête après tout que de chercher midi à 14 heures.

### Fâcheuse initiative

De tous les journaux :  
Sur demande de l'O.N.U., les Hollandais et les Indonésiens ont fait sonner le « Cessez le feu ».

Y aurait-il quelque chose de changé ? Si on avait agi comme cela en septembre 1939, regardez un peu de quoi nous aurions l'air ? Nous ne serions pas des gens qui ont été des héros pendant neuf mois et des planqués pendant quatre ans.

### Simple comparaison

De Aux Ecoutes du 8-8-47 :  
Les actualités Pathé de cette semaine, avant quelques vues de Brest, relatant brièvement la catastrophe de l'Océan-Liberty, présentent un reportage sur la renaissance du grand port allemand de Hambourg. Après avoir vu les récentes installations portuaires de Hambourg, son activité croissante et le trafic incessant qui l'anime, la désolation qui règne dans le grand port français dont on commençait seulement à dégager les décombres prend un sinistre aspect et la valeur d'un terrible présage.

Les reporters de Pathé l'ont-ils fait exprès ? Avons-nous sous les yeux un exemple d'humour cinématographique noir ?

Quoi qu'il en soit, cette bande d'actualité constitue pour nous une leçon dont il importerait de savoir profiter.

Troisième Gross Deutschland pas mort... Nous ne serons conscients que le jour où ils nous ref... sur la g...

### Le soldat de... planches

Les journaux :

Le gouvernement vient de décerner la Légion d'Honneur à Montéhus...

Evidemment, au moment où nous subissons une crise économique sans précédent (blé, viande, charbon, salaires, prix, etc.) c'est un geste qui ira au cœur de tous les Français. Il faut dire que ce héros, après avoir écrit le Chant du 17<sup>e</sup>, poussant ainsi à la désertion, et La Jeune Garde, s'est senti tout d'un coup, en 1914, les tripes tricolores pour envoyer les autres au casse-pipe. Après 1918, il s'intitulait « l'homme qui n'accepte ni honneurs, ni décorations ».

Il n'y a pas à dire, nous sommes gouvernés et nous savons reconnaître les valeurs.

### C'est tout ce que ça vaut

De France-Dimanche du 31-8-47 :

Un milliard, voilà ce que dépense chaque grand parti pour les élections d'octobre. Naturellement, la politique paie mieux que la philanthropie. La cotisation à un parti politique, on la verse, et des deux mains, mais pour secourir les copains dans la débâcle... Il est vrai que là il n'y a ni grandes affiches, ni défilés, ni meetings.

### Chacun à sa place

De Aux Ecoutes du 29-8-47 :

L'Administration ne recrute pas ses fonctionnaires à la légère. Jugez un peu : M. Parmentier est à la tête du bureau de la pomme de terre, au ministère de l'Agriculture ; MM. Gigot et Bœuf dirigent les services des viandes ; M. Froment est contrôleur général à l'Office des Céréales, et M. Sarrazin directeur du même office à Nancy. M. Leloup dirige les Eaux et Forêts et la Coopérative d'Isigny s'honore d'avoir M. Babeurre au Comité central du Lait. Quant au Haras avec Mlle Sangle et les Services de Pêche avec M. Vivier, ils sont très satisfaits. Enfin M. Farine, député des Basses-Pyrénées, est rapporteur sur le problème du blé.

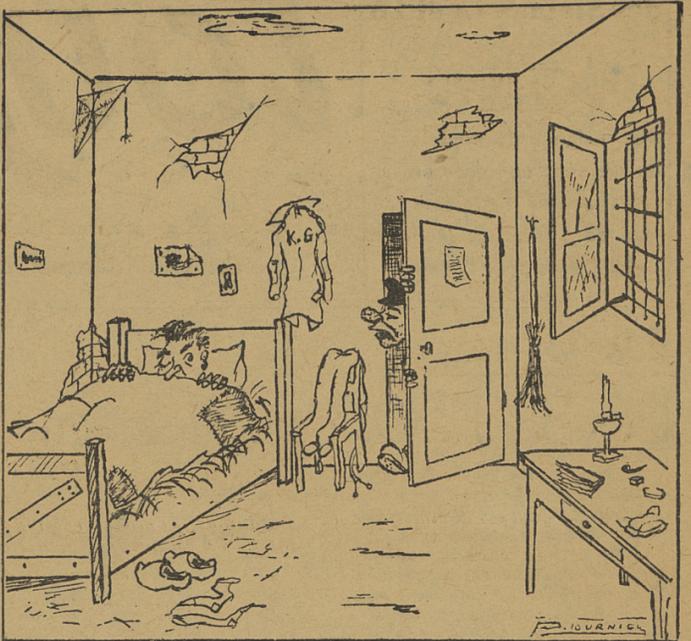
L'Administration met bien chacun à sa vraie place. C'est ce que l'on appelle l'utilisation des compétences et la réorganisation de l'administration. Il y a donc quelque chose de changé.

### OCCASION

A vendre chambre à coucher composée d'un lit 2 places, une armoire à glace et d'une table de nuit, en beau bois, le tout en parfait état pour 15.000 fr.

Un matelas pure laine, grande largeur, parfait état : 10.000 fr. Ecrire pour prendre rendez-vous, à Mme DAUVOIS, 2, rue des Halles - Paris 1<sup>er</sup>.

## Les Commandements de l'Apprenti "Bauer"



Le matin, au réveil, quand on te dit « Aufstehen », Tu réponds « Ya » de suite... et ne te lève point.

## LE COIN DE LA PROVINCE

### NANTES

#### Sortie à la plage de Pornic

Une sortie à la mer avait été organisée par l'Amicale de Nantes le dimanche 6 juillet 1947, à Pornic (Loire-Inférieure).

Partis par le train avec un billet collectif de façon à bénéficier du tarif de réduction, une cinquantaine d'anciens P. G., y compris leurs familles, ont participé à cette sortie, favorisée par une chaude journée où toutes sortes de distractions avaient été prévues, (jeux, prises de photos, etc...) rehaussées par le déguisement de deux sympathiques camarades de l'Amicale et d'une charmante sociétaire, qui ont su, par leurs bonnes proesses, amuser tout le monde de la plage, en créant autour d'eux une joyeuse ambiance faisant ainsi oublier les soucis de la semaine, et en rappelant la camaraderie qui existait autrefois dans les barbelés, camaraderie qui aurait tendance à disparaître bien plus vite que l'on n'aurait pu penser, parce que justement trop de camarades se désintéressent et oublient.

Il faut pourtant tâcher de conserver et de resserrer les liens que l'on avait, étant prisonniers, si on veut rester forts.

C'est ce que l'Amicale de Nantes tente de faire en employant les moyens dont elle peut disposer (réunions, fêtes, sorties, etc), et, en même temps, en aidant dans la mesure du possible les camarades dans la nécessité.

Aussi, une autre sortie s'organise pour le dimanche 21 septembre 1947, l'endroit sera choisi en réunion générale sur les propositions des camarades. On peut dire d'avance que les points proposés seront aux alentours de Nantes, de façon à limiter les frais de voya-

ge, afin que tous les camarades de l'Amicale puissent en profiter. On ose espérer que les anciens prisonniers comprendront et viendront nombreux avec leurs familles et amis à cette sortie qui ne manquera pas elle aussi d'intéresser au point de vue camaraderie.

L'Amicale des Anciens Prisonniers de Nantes ayant organisé un bal le 29 juin 1947 dans la salle du Tourbillon, à Nantes, ce bal a eu un grand succès. Aussi, doit-on remercier et féliciter les camarades du Comité des Fêtes qui se sont dévoués, pour assurer l'organisation et la bonne marche du bal. Un certain nombre de prisonniers amicalistes y assistait.

Un autre bal est prévu dans la même salle pour le 28 septembre 1947, et on espère que lui aussi, aura le même succès. Nous invitons tous les anciens prisonniers ainsi que leurs familles et leurs amis à y assister.

### SAUMUR

Au cours de notre réunion du 20 avril dernier, il a été procédé au renouvellement du Bureau qui se trouve ainsi composé :

Président : TROUILLET.  
Vice-Président : JOUY.  
Secrétaire : CHEMIN.  
Trésorier : GUIBERT.

Il a été désigné en outre deux de nos camarades chargés d'organiser pour cet été, une fête champêtre. Ce sont Marchais, de Dampierre, et Bertin, d'Allonnes.

Depuis cette réunion, nous avons eu l'arrivée à Saumur de notre camarade le médecin-lieutenant Girard, qui s'est immédiatement inscrit à notre Amicale.

## ...ET CELUI DES COMPAGNIES BISCHOFBURG

Bien que, dans le « *Toujours-là* », Bischofsburg brille par son absence, je suppose que certains anciens de la compagnie sont lecteurs du journal et font partie de l'Amicale du IA et IB. A l'intention de ces lecteurs et d'autres possibles, voici quelques renseignements, oh très peu, sur la région où ils ont été prisonniers.

L'ancien kreis Rössel, territoire de la Cie de Bischofsburg, fait partie maintenant de la Pologne. Bischofsburg est devenu Biskupie et dépend de Voievodie d'Olsztyn (Allenstein). J'ai réussi à savoir que « les tombes des prisonniers français inhumés là-bas se trouvaient en bon état et que les croix de bois et les inscriptions étaient intactes ». La section locale de la Croix-Rouge Polonaise ayant son siège à l'école primaire du lieu se charge de l'entretien de ces lieux. Ces renseignements m'ont été fournis par l'intermédiaire du gouvernement polonais. Depuis, j'ai écrit directement à la Croix-Rouge locale pour demander divers renseignements sur les sépultures de camarades tués lors de l'avance russe. Ma lettre n'est pas revenue, mais j'attends toujours la réponse.

Abbé A. AMMEUX.  
Ancien Homme de Confiance et Aumônier de Bischofsburg.

## CARNET FAMILIAL

### MARIAGES

Nous avons la joie d'apprendre le mariage de nos camarades :  
MAROLLEAU André, du Stalag IB, avec Mlle Suzanne SIGOGNE, le 21-4-1947, à Saumur.  
AUCANTE Guy, du Stalag IB, avec Mlle Jeanne LABARTHE, le 15-7-1947, à Saint-Jean-de-Ruelle (Loiret).  
FLEURIAU Henri, du Stalag IB, avec Mlle Francine DUFFEZ, le 16-8-1947, à Bourg-St-Andéol (Ardèche).  
BORGERS Eugène, ancien Homme de Confiance belge de Welhuw, avec Mlle Angèle GILSOUL-SMEESTERS, le 20-8-1947, à Lincent (Belgique).  
CUNEO D'ORNANO Marc, du Stalag IB, avec Mlle Marie DUMAS DE LA ROQUE, le 1-9-1947, à Saint-Germain-de-Lugon (Gironde).

Nos vœux les meilleurs accompagnent les jeunes époux.

### NAISSANCES

Nous avons le plaisir d'annoncer la naissance de :  
DURAND Eliane, née le 11-7-46, à Créteil, fille de notre camarade Durand René, du Stalag IA.  
REY Christian, né à Pézénac, fils de notre camarade Rey Gabriel, du Stalag IA.  
LIEM Christiane, née le 23-5-47, à Neuilly-sur-Seine, fille de notre camarade Liem Raymond, du Stalag IB.  
GUAY Michèle, née le 16-6-47, à Epinay-sur-Seine, fille de notre camarade Guay Raymond, du Stalag IA.  
RUCHON Françoise, née le 6-6-47, à Vaires-sur-Marne, fille de notre camarade Ruchon Philippe, du Stalag IB.  
JACQUIER Jean-Louis, né le 29-6-47, à La Varenne-Saint-Hilaire, fils de notre camarade Jacquier Jean, du Stalag IB.  
BUFFIN Emmanuelle, née le 14-6-47, à Paris, fille de notre camarade Buffin Jean, du Stalag IB.  
TILLIET Guy, né le 19-6-47, à Créteil, fils de notre camarade Tilliet, du Stalag IB.  
MATHIEU Béatrice, née le 5-7-47, à Reims, fille de notre camarade Mathieu Marcel, du Stalag IA.  
GIRARD, fils du Médecin-Lieutenant Girard, du Stalag IB.  
SEBASTIEN Nicole, née à Thury-en-Valois (Oise), fille de notre camarade Sébastien Marius, ancien homme de confiance d'Helligenbell (IA).  
LANDAULT Edwige, née le 4-5-47, à Paris, fille de notre camarade Landaulet Roger, du Stalag IA.  
COMBELLES Gérard, né le 29-6-47, à Noisy-le-Sec, fils de notre camarade Combelles Roland, du Stalag IB.  
LAVAL Claude, né le 12-7-47, à Vandœuvre-Nancy, fils de notre camarade Laval Jean, du Stalag IA.

Toutes nos félicitations aux heureux parents.

### DECES

Nous apprenons le décès survenu subitement le 1<sup>er</sup> août, de la maman de Mme LAULERGUE, notre si dévouée et si aimable secrétaire.

Nous présentons ici, à sa famille, nos plus sincères condoléances.

Pour acheter et vendre au mieux

Voyez un spécialiste

Notre camarade ALLAIX

Cabinet LISCOET

Contentieux juridique et fiscal

45, rue de Chaillot

PARIS-16<sup>e</sup>.

Tél. PASSY 28-32

MM. Allaix et Liscoet sont des anciens des IA-IB.

### DEMANDES D'ADRESSES

Prière de transmettre à l'Amicale les adresses actuelles des camarades suivants :  
NOTTEAU Marcel, du Stalag IB, habitait le nord de la France.  
WATTEAU, du Stalag IB, habitait le nord de la France.  
LAGACHE Louis, du Stalag IB, compagnie d'Angerburg.  
MAUJOUIS, du Stalag IB, compagnie d'Angerburg.  
BRUN Robert, du Stalag IA, était horloger à Paris.  
BADRE Robert, du Stalag IA, compagnie de Königsberg, né le 27-11-1914, demeurait à Charleville-Mézières.  
DELBECQUE Marcel, musicien au Stalag IB.  
PERRIN Marcel, infirmier au Stalag IB, était boucher à la Villette.  
VALLETOUT Alfred, du Stalag IA, Kommando E 44, demeurait à Marines (Seine-et-Oise).  
VASSEUR René, du Stalag IA, Kommando E 44, habitait Amiens où il travaillait à la Compagnie du Gaz.  
KARSENTY Pierre, du Stalag IA, compagnie de Gerdauden.  
SPIVAKOFF Armand, du Stalag IA, compagnie de Gerdauden.

### DEMANDE DE NOUVELLES

Les Camarades susceptibles de fournir des renseignements sur les non-retourés suivants sont instamment priés de se mettre en rapport avec l'Amicale :  
BENAMY Fernand, employé au théâtre de Königsberg.  
CHAMBERON Philippe, du Stalag IA n° 27.293.  
DEBRUN Maurice, du Stalag IA, m/le 14.768, demeurait 10, rue Detouche, à Laon (Aisne).  
DENIS Mathieu, Belge, du Stalag IA, m/le 1.617 B, employé à l'Opéra de Königsberg.  
ESTEVENON Pierre, du Stalag IB, Kommando de Goullon, à Altembruch, Cie de Lötzen, demeurait 6 bis, rue des Mariniers, à Paris.  
ELBENA Joseph, se trouvait en janvier 1945 aux environs d'Osterode. A été vu en avril 1945 au camp de Thorn (Pologne).  
PIENS Edouard, Belge, du Stalag IA, m/le 21.050 B, né le 1-1-1910 à Forest (Bruxelles) ; demeurait rue Edgard-Tinel, 36, à Viltorde. Travaillait chez Bendig à Dornhatsfeld, jusqu'en septembre 1944, et ensuite à Liebensfeld chez un éleveur de chevaux.

## "Toujours-là"

Journal des Rapatriés et des Familles des Anciens P.G. de la Prusse Orientale  
68, rue de la Chaussée-d'Antin — PARIS (9<sup>e</sup>)

## BULLETIN D'ABONNEMENT (1) ou de RÉABONNEMENT

|                  |                         |
|------------------|-------------------------|
| Nom .....        | Matricule de Camp ..... |
| Prénoms .....    | Stalag .....            |
| Profession ..... | Kommando .....          |
| Adresse .....    | Rapatrié le .....       |

Souscription à adresser à M. POULAIN, 26, rue Jouffroy, PARIS (17<sup>e</sup>)

Montant de l'abonnement au Journal :  
(Familles et P.G. adhérent à une Amicale régionale)

75 FRANCS PAR AN

Les abonnements partent obligatoirement du 1<sup>er</sup> janvier de chaque année. Les souscriptions en cours d'année comportent le service des numéros déjà parus.

(1) Biffer la mention inutile.

Cotisation à l'Amicale Nationale :

(P. G. n'adhérant pas à une Amicale régionale)

Y compris abonnement au Journal

150 FRANCS PAR AN

Tout changement d'adresse doit être accompagné de la dernière bande d'envoi ainsi que de 10 fr. en timbres-poste pour frais.

CHEQUE POSTAL : PARIS 4164-98

# HISTORIQUE DES SECRÉTARIATS DE CAMPS

Je ne te demande pas quelle est ta conviction ni quelle est ta religion, mais quelle est ta souffrance.

Louis PASTEUR.



Beaucoup de camarades, membres de nos Amicales, connaissent mal sinon pas du tout, — pour cette raison qu'ils étaient, hélas ! encore sous la griffe des « Chleuh », — ce que furent et ce que firent les secrétariats de camps qui devaient, après la Libération, faire place aux Amicales de Camps rassemblées sous le signe de l'Union nationale.

C'est pourquoi il nous a semblé intéressant de relater en un exposé assez détaillé l'histoire des secrétariats de camps.

Chacun d'entre nous sait que, dans tous les camps, une des tâches à quoi les hommes de confiance consacraient avec ferveur leur activité était la création et le développement d'Amicales régionales.

Ces Amicales répondaient au double but de, spontanément, rassembler les Prisonniers de Guerre qui, émanant d'une même région, évoquaient au cours de leurs soirées d'attente, leur petite patrie d'origine, et les souvenirs communs qu'ils y avaient laissés.

Très rapidement, ces Amicales

régionales se sont penchées sur le sort des membres que les circonstances ne favorisaient pas.

Par des détresses exposées au cours de confidences que provoquaient ces réunions, les Prisonniers de Guerre ont eu ainsi à connaître les difficultés que pouvaient traverser les familles de leurs camarades. Ils ont rapidement cherché le moyen de pallier matériellement, par des secours directs et anonymes, à ces difficultés momentanées.

Il s'est créé, dans les camps — pour concrétiser ce qui précède — des mutuelles d'assistance dont les sources étaient des collectes ou des contributions volontaires déposées par des Prisonniers de Guerre de tous les Bataillons, Compagnies et Kommandos d'un même Stalag, dans une Caisse Centrale de Secours.

Les fonds destinés à cette caisse de secours appelée, dans certains cas, Mutuelle de Camps, dans d'autres, Coude à Coude, Entr'aide Stalag x, étaient alimentés par des dons spontanés des Prisonniers de Guerre, sur les émoluments qu'ils recevaient.

Le salaire d'un prisonnier s'élevait à environ 50 pfennigs par jour, fonds qui, dans l'esprit des autorités détentrices, étaient des-

tinés à servir d'argent de poche au prisonnier pour lui permettre de se procurer ce que le peu d'achalandage des cantines pouvait éventuellement mettre à sa disposition.

Les propagandistes des Mutuelles des Camps firent campagne pour que celles-ci puissent recevoir 50 pfennigs par mois et par prisonnier de guerre. Il s'en suivit rapidement d'assez gros virements de tous les Kommandos, de tous les Bataillons, de toutes les Compagnies, vers la caisse de secours du Stalag central.

Le Service Diplomatique des Prisonniers de Guerre fut, à ce moment, pressenti pour discuter avec les autorités détentrices les possibilités de faire transférer en France ces fonds considérables et d'en faire admettre l'échange par le gouvernement de l'Etat Français, dans le cadre du clearing franco-allemand.

Les Stalags ne furent pas seuls à alimenter ces mutuelles; les Oflag, dont les besoins sociaux s'avéraient infiniment moins considérables que les Sta-

lags, prirent spontanément la décision de parrainer les Stalags de leur Wehrkreis et de répartir les sommes collectées dans leurs cadres au prorata des effectifs de ceux-ci. L'organisation de cet ensemble de mesures commença à porter ses fruits au mois de mai 1942. Dans le même temps s'étaient produits les premiers rapatriements; et ces mutuelles, qui étaient l'émanation la plus pure de l'esprit communautaire né dans la captivité, eurent le bonheur de trouver, parmi les camarades rapatriés, qui, déjà, se regroupaient fréquemment par Camps dans des locaux privés (à rappeler que les premières réunions de prisonniers rapatriés eurent lieu sous le signe du camp évocateur de la captivité), le prolongement normal de leur effort social, puisque ceux-ci se firent en France les correspondants et les distributeurs des fonds collectés dans les Camps.

Les Amicales de Camps étaient nées, non officiellement encore. L'attention du Commissaire Pignot fut, en juillet 1942, attirée par l'essor que surent leur donner leurs animateurs du début. Il décida, au mois de septembre 1942, d'authentifier leur action,



d'étendre, autant que faire se puisse, à tous les camps, les moyens matériels propres à pouvoir posséder un secrétariat, des locaux de réunions, et de développer, dans un cadre essentiellement social, leur activité.

Au nombre de quatorze au mois d'octobre 1942, ces Centres d'Entr'aide de Camps avaient alors leur siège social dans l'appartement, mis gracieusement à leur disposition, d'un camarade de l'Oflag XVII-A.

Très rapidement, leur extension ne permit pas de conserver ce cadre trop restreint, et grâce à l'entregent et à la volonté de leur Président de l'époque, les Centres d'Entr'aide de Camps, car, à l'origine, tel fut leur nom, prirent possession d'un local sis 68, Chaussée d'Antin, qui devint leur siège social.

De quatre, au début de 1942, à quatorze au mois d'octobre 1942, puis à vingt-six en décembre, ils passèrent à cinquante-six au mois de mars 1943, pour être finalement un par camp, c'est-à-dire soixante-huit, au mois de septembre de la même année. (A suivre.)

## Amicales nationales et Sections régionales

Les 21 et 22 juin, au cours de l'Assemblée générale extraordinaire de l'Union Nationale des Amicales de Camps, — dont nous avons rendu compte dans notre précédent numéro, — les Amicales ont accompli un travail considérable qui ne tardera pas à produire son plein effet.

Il s'agissait d'harmoniser et de mettre sur terrain pratique l'organisation des Amicales Nationales et de leurs Sections locales ou régionales.

Problème, à première vue, simple à résoudre, mais en réalité extrêmement délicat à solutionner.

Certaines situations acquises dans quelques départements, peu nombreux au demeurant, nécessitaient une attention spéciale. D'autre part, nos amis de province désiraient avoir une plus large part tant à la gestion de leurs Amicales nationales qu'à celle de l'U.N.A.C. Désir dont tout le monde reconnaissait la légitimité mais en réponse auquel il était très difficile de trouver une formule qui puisse donner satisfaction aux différentes parties.

Il est à noter que le travail effectué préalablement en décembre 1946, puis d'une manière plus active depuis mars dernier, par la Commission de la Province de l'U.N.A.C., dont notre Ami regretté Le Sage était le Délégué général et l'animateur, avait permis d'établir un projet de base qui a été soumis, avant l'Assemblée générale, à toutes les Amicales nationales et également à tous les Délégués départementaux de l'U.N.A.C. Ces derniers ont pu ainsi l'étudier avec les différents délégués locaux d'Amicales en pleine connaissance.

C'est ce qui a permis, lors de l'Assemblée générale, au cours de la discussion générale du projet, après l'exposé des différentes thèses et projets en présence, la réunion d'une Commission très élargie, à laquelle partici-

paient cette fois les Représentants de la Province.

Dans une excellente atmosphère de cordialité, la Commission a mené ses travaux et a abouti à la rédaction d'un texte qui a été approuvé à la presque unanimité des membres de l'Assemblée générale.

D'après ce document, il n'existe qu'une seule Amicale nationale sur le territoire national ou territoires d'outre-mer. Seules les Amicales nationales sont membres de l'U.N.A.C. Ce point très important réalise la cohésion nécessaire à une force accrue des Amicales et à leur développement.

Afin de donner une large représentation dans les Comités nationaux et Assemblées générales de l'U.N.A.C. aux représentants directs de la Province, le découpage du territoire en un certain nombre de régions a été décidé; chacune de celles-ci aura à sa tête un Délégué régional, choisi parmi les Délégués départementaux résidant dans les Centres amicalistes les plus importants. Ces Délégués régionaux auront voix délibérative dans les réunions de l'U.N.A.C. De ce fait, ils apporteront la voix directe des camarades de Province dans tous les problèmes étudiés et discutés, et pourront valablement rendre compte des travaux auxquels ils auront été appelés à participer.

Ainsi, dans cet esprit d'« amitié » qui est celui de nos Amicales, un travail fécond a pu être accompli et il faut nous féliciter de cette mise en œuvre qui confirme la vitalité sans cesse accrue de toutes les Amicales nationales et de leurs Sections locales, départementales ou régionales.

La trame a été longue à tisser, mais le silencieux et continu effort de nos camarades de Province, qui sont animés de la même foi, du même dévouement et se dépensent sans compter pour l'œuvre commune, ne tardera pas à produire le fruit sûr de leur volonté.

C'est le 16 Septembre que l'U.N.A.C. ravivra la Flamme sur la tombe du Soldat Inconnu

Pour la première fois, l'Union Nationale des Amicales de Camps est appelée cette année à l'honneur de raviver la flamme symbolique du souvenir qui brûle sur la tombe du soldat inconnu.

En participant à cette cérémonie, qui aura lieu le 16 septembre 1947, ce n'est point seulement au glorieux combattant de la grande guerre que vous rendrez un hommage fervent, mais aussi à chacun de nos camarades morts en exil, mais comme lui, au service de la Patrie.

C'est pourquoi vous viendrez nombreux, nous y comptons, nous en sommes sûrs, attestant, par votre présence, que vous n'oubliez pas, et, par votre masse, que vous restez « unis comme au camp ».

Le rassemblement est fixé à 18 heures très précises, à l'angle des avenues des Champs-Élysées et George V (côté des numéros impairs).

Vous pourrez, avec intérêt, prendre contact avec votre Amicale pour tous détails complémentaires.

Mais n'oubliez pas le rendez-vous auquel tous ceux qui le peuvent doivent être présents.

MARDI 16 SEPTEMBRE à 18 heures Le Bureau-Directeur.

Notre camarade du Stalag II-E Henri PERROTEAU 14, rue Gambetta projetée Tél. : NORd 13-19 LES LILAS (Seine).

demande aux Architectes, Entrepreneurs et particuliers de le consulter pour :

PEINTURE - PAPIERS PEINTS RAVALEMENT - VITRERIE (Prix spéciaux aux P. G.)

## Pour que nos enfants aient des vacances

La fête annuelle du château de Soutrain, dont notre ami Dannel, secrét. génér. de l'Amicale nationale du Stalag III.D., assure la direction effective avec toute l'activité et le dévouement que nous lui connaissons, a eu lieu le dimanche 24 août.

Notre Secrétaire général Provost-Lemoine s'était rendu à Soutrain pour représenter nos Amicales à cette manifestation extraordinairement réussie.

La fête a débuté le matin à 9 heures par un circuit cycliste, organisé par le Vélo-Club de Bourges et l'Union Cycliste du Cher, avec le concours de notre camarade Bourlon (Stalag VIII.C.) et de l'Association sportive de Baugy et de son Vice-Président, Crochet. De nombreux et très intéressants prix figuraient au palmarès. Le départ a été donné par Dannel. Cette épreuve des plus remarquables a remporté un très légitime succès auprès de tous les fervents du vélo.

La fête proprement dite a commencé à 15 heures, sous les frais ombrages du magnifique parc, par un concert donné par la Lyre de Baugy, sous la direction de M. Grosset.

Après une vente aux enchères des plus animées, dirigée par M. Crochet, un match de football très spectaculaire a mis aux prises les deux excellentes équipes d'association de Baugy et de Bief.

Au cours de l'après-midi, les visiteurs très nombreux se sont répandus dans le parc où de nombreuses attractions les attendaient. Nous devons noter surtout les stands érigés par nos enfants et auquel ils apportaient, aidés par leurs dévoués moniteurs, la plus juvénile ardeur.

De nombreuses personnes sont restées pour dîner et savourer aux divers buffets l'excellent vin de Sauvignon dont tous étaient friands.

La soirée a débuté par un feu de camp, au cours duquel les enfants ont présenté différents numéros des plus applaudis.

Dannel, en quelques paroles, a remercié tous les amis berrichons de nos gosses, qui lui avaient prêté le plus cordial concours pour assurer à cette journée le meilleur succès. Provost-Lemoine, également, a tenu à remercier tous les assistants, sans oublier celui qui avait assuré la charge de la fête et, à son appel, les enfants de la colonie de vacances, ont lancé pour leur papa

Dannel un vibrant hip, hip, hip, hurrah.

La soirée s'est terminée par une représentation cinématographique en plein air de *La Fille du Puisatier*, et un bal des plus animés, avec l'orchestre jazz Charlot, de Bourges, au cours duquel notre ami Albert Baron, de l'Amicale du Stalag IX.A., le sympathique et réputé fantaisiste, a apporté une note très applaudie.

Un bar américain s'est ouvert où, parmi les serveurs, se remarquait notre jeune ami Rolland, le filleul du « Club du Bouthéon ».

Parmi nos hôtes, signalons M. Morin, secrétaire général de la Préfecture du Cher; M. Lecomte, maire, et le curé de Baugy; M. Bailly, inspecteur des Centres de vacances; M. Crochet, de l'Association Sportive de Baugy; M. Roger, de Baugy, et nos Camarades Mondamert (Stalag XI.A.), délégué départemental de l'U.N.A.C. Cauville, trésorier de la Section du Cher du Stalag XI.A., ainsi que de très nombreuses personnalités locales et régionales, que nous nous excusons de ne pouvoir nommer et qui, toutes, avaient tenu à bien marquer tout l'intérêt qu'elles apportaient à l'existence de la Colonie de vacances de l'U.N.A.C.

Il faut souligner le geste de la Section du Cher de l'Amicale du Stalag XI.A. qui a participé d'une façon particulière à la fête.

A tous, merci ! Amis berrichons, la libéralité de votre geste et la généreuse sympathie que vous apportez à notre ami Dannel et à Mme Dannel, qui assurent avec tant de dévouement la direction de notre Colonie, nous permettront d'aider les gosses de ceux qui ont passé tant de mois derrière les barbelés et de leur redonner la dose d'air pur qui leur est indispensable pour supporter l'atmosphère de nos villes.

A Dannel, à Mme Dannel, à tous leurs collaborateurs directs et indirects : moniteurs et monitrices, camarades des Amicales, à tous ceux qui lui apportent l'aide la plus large, le Bureau-Directeur de l'U.N.A.C. adresse ses plus vifs remerciements pour leur concours à cette nouvelle et importante réalisation, par l'esprit d'« amitié », de nos Amicales et qui montre bien que, malgré les difficultés de toutes sortes, notre tâche d'entr'aide et de solidarité prend chaque jour une importance accrue.

Anciens P. G. ! Pour vous habiller !! Une seule adresse !!!

## Vêtements "JAMS"

Vous y retrouverez d'anciens camarades des camps qui vous réservent leur meilleur accueil

15 et 17, boulevard Beaumarchais PARIS-BASTILLE -- ARC. 05-41

Pour acheter ou vendre au mieux :

IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE

Un spécialiste de confiance : M. ALLAIX

**Cabinet LISCOET**

— Contentieux juridique et fiscal. —

Tous litiges - Loyers - Pensions - Tous actes.

45, rue de Chaillot, PARIS (16<sup>e</sup>) Tél. PASsy 28-3

MM. Allaix et Liscoet, anciens P. G., mettent gracieusement à votre service leur grande expérience des affaires

MEUBLES HETRE et BOIS BLANC pour CIRER, VERNIR, LAQUER

**H. MAZALEYRAT**

ex 5174 VC

Une remise spéciale est consentie aux ex P. G.

26, rue de Malte, 26

(coin du boulevard Voltaire)

PARIS (11<sup>e</sup>)

Tél. : ROquette 63-74

## Les victimes de la guerre et le régime des successions

Indépendamment des allocations familiales et de l'allocation de salaire unique, des avantages divers réservés aux familles nombreuses (réductions sur les chemins de fer, le métro, etc.), l'Etat s'efforce d'encourager la natalité par des mesures fiscales.

Pour l'impôt de solidarité nationale, les enfants du contribuable lui donnent droit à des dégrèvements d'impôts importants qui vont soit par des majorations d'abattements sur la valeur taxable, soit par des réductions calculées sur le montant de l'impôt. En cas de naissance d'un enfant né viable avant l'expiration du délai prévu pour le paiement de la dernière fraction, il doit être procédé à une nouvelle liquidation du prélevement.

La situation de famille joue un rôle important pour la fixation du taux des impôts successoraux.

### MAJORATION POUR LES HERITIERS CELIBATAIRES, MARIÉS, VEUF SANS ENFANTS OU DIVORCÉS

Les droits de mutation par décès sont majorés pour les héritiers, donataires ou légataires d'au moins 30 ans au jour de l'ouverture de la succession (date du décès) et sans enfant vivant ou représenté.

Les successibles, prisonniers de guerre, les internés, déportés et travailleurs en Allemagne (à l'exception des travailleurs volontaires) ainsi que leurs conjoints sont dispensés de la majoration.

### FIXATION DU TATIF D'APRES LE NOMBRE D'ENFANTS DU DEFUNT

Pour déterminer le tarif exigible sur les parts recueillies dans une succession on prend en considération le nombre d'enfants laissés par le défunt : 1, 2, 3 enfants et plus, vivants ou représentés.

### REDUCTION POUR ENFANTS

Les droits successoraux sont diminués de 100 % si l'héritier donataire ou légataire a trois enfants vivants ou représentés au moment de l'ouverture de ses droits à la succession sans toutefois que la réduction totale puisse excéder 100.000 francs par enfant en sus du deuxième.

Pour les héritiers prisonniers de guerre, la situation de famille n'est pas celle existant au jour du décès, mais celle existant à l'époque ultérieure obtenue en ajoutant à la date du retour de captivité un nombre de jours égal à celui séparant la date d'entrée en captivité du décès. Ce nombre de jours ne peut toutefois dépasser la durée totale de la captivité.

### SUCCESION DES VICTIMES DE GUERRE

Sont exemptes de l'impôt de mutation par décès les successions :  
1° des militaires des armées françaises et alliées morts sous les drapeaux pendant la durée de la guerre ;

2° des militaires qui, soit sous les drapeaux, soit après leur renvoi dans leurs foyers, sont morts dans l'année à compter de la cessation des hostilités (1<sup>er</sup> juin 1946) de blessures reçues ou de maladies contractées pendant la captivité ;

### DRAPEAUX POUR SOCIETES ECHARPES et BRASSARDS Insignes de journée

### R. CAMUS

Fabricant-Editeur

15, rue Gambey, Paris-11<sup>e</sup>  
ROQ. 87-57

Communiqué

### AMEUBLEMENT GÉNÉRAL

Notre camarade Maurice DU-FIEF (ex-Stalag IA) nous communique qu'il vient d'installer au 48, Avenue Montaigne, à PARIS-8<sup>e</sup>, ELYsées 88-68 (1<sup>er</sup> étage) une salle d'exposition CHAMBRES A COUCHER, SALLES A MANGER, ENSEMBLE-COSY, MEUBLES de BUREAUX, SIEGES.

Fabriqués dans ses ateliers à MAISONS-ALFORT. - Entr. 36-67

Une réduction spéciale sera consentie aux anciens P. G., déportés ou sinistrés, ainsi que des facilités de paiement.

Il recherche des dépositaires et des représentants pour la clientèle particulière.

3° de toute personne ayant la nationalité française, celle d'un pays allié ou la nationalité suisse dont le décès a été provoqué, soit au cours des hostilités, soit dans les trois mois à compter de la cessation des hostilités, par fait de guerre ;

4° des personnes décédées en captivité ou des conséquences immédiates et directes de leur captivité dans l'année suivant la cessation des hostilités, après avoir

été internées pour faits de résistance ;

5° des personnes décédées au cours de leur déportation ou des conséquences immédiates et directes de leur déportation.

Cette exemption des droits de succession ne profite toutefois qu'aux ascendants, descendants et au conjoint du défunt.

L'application du régime fiscal prévu pour les successions des militaires victimes de la guerre a été étendue aux successions des membres des forces françaises de l'intérieur et de la résistance.

Jean BENOISTON.  
du Stalag XII A.

## L'activité bienfaisante des Sections de l'Hérault

### LA FETE CHAMPETRE DES AMICALES DE CAMPS

C'est par un vin d'honneur offert aux personnalités officielles et auquel la presse avait été invitée qu'a débuté hier matin la fête champêtre organisée dans le parc de Rimbaud par l'Union des Amicales de Camps, au profit des Œuvres sociales.

Dans une courte allocation, M. Raynaud, délégué départemental de l'UNAC, après avoir souhaité la bienvenue à ses invités, M. Boulet, député-maire, Gadea, directeur de la police, Ratel, officier de paix, etc., et remercié les dévoués organisateurs de cette fête, rappela les buts d'entraide que se sont assignés les Amicales, créées dans les kommandos, et en terminant leva son verre à la France et à la République.

Une foule nombreuse avait répondu à l'appel des organisateurs, et sous les frais ombrages du parc, suivit avec intérêt les diverses attractions qui égayèrent l'après-midi et au cours desquelles la société « La Violette » se prodigua avec son brio habituel.

Le soir eut lieu un grand bal, avec la participation du jazz du 71 R. I.

Toutes ces manifestations connurent un très vif succès dont il convient de féliciter les organisateurs.

Ainsi, par toute la province, les Amicales font tache d'huile ; leurs délégués bénévoles, imprégnés de cet esprit « Amitié » qui leur est propre, avec des moyens de fortune, avec leur seule bonne volonté mise au service de l'entraide, réalisent des prouesses et montrent que ceux des « Barbelés » n'oublient pas et envers et contre tous entendent s'unir.

Bravo Raynaud ! ! ! Merci pour les familles, pour les gosses, pour les malades. Eux savent que les copains de l'exil n'oublient pas et que notre effort commun, notre peine, permettront de leur apporter un peu de cette « Amitié » dont l'absent aurait voulu profiter.

D'autre part les Amicalistes de l'Hérault, sous la conduite de notre ami Raynaud, délégué départemental de l'UNAC, se sont rendus auprès de leurs anciens compagnons de captivité en traitement dans les sanas de Bellevue et Laennec et leur ont apporté de nombreux colis, du tabac et des secours pécuniaires.

Magnifique initiative de solidarité dont on profité ceux des nôtres qui souffrent des suites de la captivité et leur ont apporté ce souffle de l'« Amitié » que nos diverses sections répandent autour d'elles.

Les photographies de la cérémonie de la Flamme seront prises par :

### GLOBE-PHOTO

Agence mondiale d'actualités

18, rue du Croissant - PARIS  
OPÉRA 88-87 GUTEN.92-50

Spécialiste des congrès, galas, manifestations sportives et réunions

Les photos seront exposées dans le hall de l'U. N. A. C.

### LE REVENANT DE LA BALTIQUE

par Max VIERE (Stalag I-B)

Prix de vente : 65 fr.  
Franco de port : 80 fr.

En vente à votre Amicale



J<sup>2</sup> ET J<sup>3</sup>

biens

examens et récompenses

CATCH

Roi des Ours

Une histoire d'ours de JEAN MARIOTTI, très rigoureusement documentée en dépit de son apparente fantaisie et richement illustrée par FALTER.

Un livre qui instruit en amusant et que les parents eux aussi aimeront

100 francs au lieu de 130 francs contre mandat à notre camarade

Jean MOREAU  
28, Avenue TRUDAINE  
PARIS-9<sup>e</sup>

Prière d'indiquer le Matricule P.G. pour bénéficier de la réduction

Il paraît que...

Il est probable que...

## le dimanche 21 Septembre

# ON DANSE

## au château de Soutrain

au profit de la Colonie de vacances de l'U.N.A.C.

« NOS ENFANTS A L'AIR PUR »

### Un orchestre de choix

### Une surprise sensationnelle

Pour se rendre à Soutrain (Cher) : gare S.N.C.F. Bourges ou Avord. Autocar Bourges-Baugy. Service assuré entre Avord, Baugy et Soutrain.

Pour tous renseignements : Téléphoner au 15 à Baugy.

## LES AMICALES PROFESSIONNELLES

Le mois dernier, nous vous avons entretenu de l'Amicale des P. G. de la Publicité ; ce mois-ci, ce sont les charcutiers qui nous demandent de lancer un appel en leur faveur.

AMICALE DES P. G.  
DE LA CHARCUTERIE  
(Paris et Seine)

Une tentative a été faite, l'an dernier, pour rassembler dans une association les patrons et ouvriers charcutiers anciens prisonniers du département de la Seine. Elle n'a pas abouti. Indifférence ? Fatigue ? Egoïsme ?

Quelle que soit la cause de cet

échec, il nous a semblé utile d'essayer à nouveau de rassembler ceux qui restent unis, en dépit de toutes les circonstances et contre toutes les raisons, par une indissoluble fraternité.

Mes chers camarades et collègues, pour tout ce qui concerne l'Amicale de la Grande Famille de la Char-

cuterie française, pour vos revendications, pour vos suggestions, adressez-vous au siège du Syndicat de la Charcuterie, 10, rue Bachaumont, Paris-2<sup>e</sup>, à l'Amicale des Prisonniers de la Charcuterie.

Le président de l'Amicale :  
URSELY.

Puissent tous nos camarades charcutiers, entendre cet appel et rejoindre ceux qui, sans désespérer, continuent leurs efforts pour soutenir les légitimes revendications professionnelles des prisonniers et maintenir l'esprit d'entraide de règle dans les camps.

## Pour se rendre sur les tombes des P. G. morts en captivité

Nous rappelons les formalités nécessaires pour obtenir l'autorisation et les moyens de se rendre sur les tombes des Français victimes de la guerre et inhumés en terre allemande (zones française et américaine).

1° Pour les personnes habitant la Seine :

a) S'adresser au Commissariat aux affaires allemandes et autrichiennes - 24, rue

Greuze, Paris (16<sup>e</sup>) - pour le laissez-passer.

b) S'adresser au Service central de la S.N.C.F. - 88, rue Saint-Lazare, Paris (9<sup>e</sup>) - pour le permis de voyage gratuit.

2° Pour les personnes habitant la province :

a) Adresser la demande par lettre, 24, rue Greuze, Paris (16<sup>e</sup>) ;

b) S'adresser au chef de gare de la localité, qui délivrera un formulaire à remplir.

Pour toutes réclamations :

1° Pour la Seine, s'adresser à l'Office des Anciens Combattants, 105, rue Réaumur, Paris (3<sup>e</sup>) ;

2° Pour la province, s'adresser à l'Office des Anciens Combattants du chef-lieu du département.

## AVIS DE CONCOURS

Un concours d'admission à l'emploi de commis à la Préfecture de la Seine, réservé aux bénéficiaires de l'ordonnance du 15 juin 1945 relative aux candidats aux services publics ayant été empêchés d'y accéder ainsi qu'aux fonctionnaires et agents des services publics ayant dû quitter leur emploi par suite d'événements de guerre, s'ouvrira le 4 novembre 1947.

Le nombre de candidats et candidates à admettre ne pourra pas dépasser douze.

Pourront être inscrits en vue de prendre part à ce concours les candidats et candidates entrant dans les catégories suivantes, empêchés de se présenter aux concours normaux ouverts le 26 juin 1945 et dont l'empêchement effectif a été d'au moins six mois :

1° Prisonniers de guerre demeurés en captivité postérieurement au 25 juin 1940.

Ne pourront être inscrits que les candidats et les candidates qui étaient âgés de 18 ans accomplis avant le 1<sup>er</sup> janvier 1945 et qui n'avaient pas à la même date dépassé l'âge de 30 ans.

La limite d'âge de 30 ans sera prorogée d'une durée égale aux services accomplis dans l'armée active avant le 1<sup>er</sup> janvier 1945 pour satisfaire aux obligations de la loi sur le recrutement et aux services accomplis à la suite de maintien ou de rappel de contingents sous les drapeaux en 1938-1939 ou pendant la guerre de 1939-1945.

Elle sera en outre prorogée d'une année par enfant qui était à charge

à la date du 26 juin 1945 en faveur des candidats pères ou mères de famille, mariés ou veufs.

Les candidats et candidates devront être de nationalité française ou s'ils sont naturalisés français, soit compter dix ans de naturalisation au 26 juin 1945, soit avoir accompli cinq ans au moins de services militaires dans l'armée française.

Les candidats doivent également ne pas être frappés d'une peine ou d'une indignité incompatibles avec l'exercice d'une fonction publique.

Les candidats, hommes ou femmes, étrangers à l'Administration, ainsi que les agents temporaires occupés dans les services de la Préfecture de la Seine ou des administrations annexes ne pourront être admis à concourir qu'après un avis du médecin en chef de la Préfecture les reconnaissant aptes à un travail de bureau.

Ceux d'entre eux qui n'auraient pas été nommés dans les six mois qui suivront la déclaration d'admissibilité ne pourront être pourvus d'emploi qu'après un nouvel avis du médecin en chef de la Préfecture de la Seine.

Les inscriptions seront reçues à la Direction du personnel, Bureau du personnel administratif (Hôtel de Ville 4<sup>me</sup> étages, porte 486), du 22 septembre au 4 octobre 1947 inclusivement.

La liste des candidats et candidates autorisés à concourir sera arrêtée par le Préfet sur l'avis de la Commission

administrative de reclassement des prisonniers et victimes de la guerre. Par l'application de l'art. 2 de la loi du 30 janvier 1923 les orphelins et orphelines de guerre âgés de moins de 21 ans à la date du 26 juin 1945 auront leurs notes majorées dans la proportion du dixième du maximum des points.

Par application de l'art. 19 de l'arrêté du 7 mars 1946, une majoration de 1 % du total maximum des points pouvant être obtenu tant aux épreuves écrites qu'aux épreuves orales sera accordée aux candidats appartenant à une ou plusieurs des catégories énumérées ci-dessus, pour chaque période de six mois passée au delà de la première dans une situation d'empêchement. Le taux de majoration sera porté à 2 % pour les déportés et les internés politiques ou raciaux.

La liste des admissibles sera arrêtée par le Préfet.

Le traitement annuel brut des commis varie suivant l'ancienneté de 105.000 francs à 167.000 francs, auxquels s'ajoutent le cas échéant des allocations pour charges de famille.

Le programme des connaissances exigées est déposé à la Direction du personnel et sera communiqué à toutes les personnes qui en feront la demande. Nota. - Les candidats qui auraient fait parvenir par une voie quelconque à la Préfecture de la Seine des demandes d'inscription antérieurement au présent avis sont informés qu'ils n'en ont pas moins à se faire inscrire à la Direction du personnel, en produisant les pièces exigées et que, faute d'avoir rempli cette formalité dans les délais impartis, ils ne seront pas admis à prendre part au concours.

### ON DEMANDE

Représentants visitant bazars et maisons de jouets pour jouet nouveau

S'adresser aux bureaux de l'U.N.A.C. ou écrire :

M. LAPREVOTE, 82, avenue de Neuilly, Neuilly. MAILLOT 35-27.

### POUR LA PUBLICITE

Adressez votre courrier

à l'U.N.A.C.

M. MOREAU

Service de publicité

68, rue de la Chaussée-d'Antin  
Paris (9<sup>e</sup>) Tél. TRI.10-09